Saint-Brice CHARENTE BULLETIN MUNICIPAL info

BULLETIN N° 1
AVRIL 2019

Chères Saint-Briçoises, chers Saint-Briçois, chers amis,

Le printemps arrive, il verra fleurir notre bulletin communal qui vous permettra de prendre connaissance des principaux éléments qui vont ponctuer la vie de notre commune pour les mois d'été et d'automne prochains.

Les travaux prévus par la commission idoine comprendront divers aménagements de voirie, ainsi que la réfection de la place du monument aux morts, de la voirie descendant au ponton, et des trottoirs jouxtant cette rue. Le parking de l'école sera refait ainsi que l'accès à la mairie. Une place sera réservée au bus scolaire sur la place du monument aux morts.

L'étude concernant la salle communale avance et sera soumise aux conseillers municipaux avant validation. Les travaux devraient commencer en juin s'il n'y a pas de retard.

Un débat d'orientation budgétaire précédera le vote du budget 2019 au cours du conseil du 8 Avril. Ce budget tiendra compte des contraintes financières imposées par l'Etat et Grand Cognac Agglo. Depuis le début de ce mandat ce budget sera certainement le plus compliqué à établir pour la section fonctionnement. Pour les investissements, le faible taux d'endettement de la commune devrait nous permettre de financer les travaux prévus à savoir : salle communale, toiture de l'église et voirie.

D'autres dossiers plus lointains sont à l'étude : un multiple rural sur le terrain communal des Grandes Versennes, des vestiaires aux normes pour le club de football qui accueille une section féminine depuis 2018. Des études préliminaires concernant l'arrivée de la fibre optique sur la commune sont commencées, ainsi que l'implantation d'un pylône Orange pour la 4G permettant enfin de sortir notre commune de l'isolement actuel de nos téléphones portables.

Je souhaite profiter de ce bulletin pour me réjouir de l'activité de nos diverses associations.

COMMISSION SENIORS: *adjointe REINE MACHET*

Le 20 janvier 2019 a eu lieu à la Salle Municipale le repas annuel des Ainés offert par la Commune de SAINT-BRICE. Nous étions 85 personnes et notre traiteur "CHARENTES RECEPTION" de Chateaubernard nous avait concocté un délicieux repas. L'après-midi s'est déroulé, dans une super ambiance, accompagné de l'Orchestre "DIAPASON".

ETAT CIVIL DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

NAISSANCES HORS COMMUNE :

FAGOT Juliette, Marie	Chateaubernard	16/04/2018
ROHART Adrien, Romain	Chateaubernard	01/07/2018
BROSSARD Liam, Eric,Yves,Thierry	Chateaubernard	20/10/2018

MARIAGES à Saint-BRICE :

JAMET Matthieu, Joseph, Christophe	ROUBY Pauline, Marion,	09/06/2018
RICHARD, Yoann, Pascal	TAPHANEL Virginie, Amandine	25/08/2018
LECLERC Florent, Sylvain, François,Vincent	BLOUET Daphné, Malvina, Fleur	15/09/2018

DECES :

TERRADE Liliane épouse TOUCHET	Chateaubernard	19/01/2018
RÂTEAU Emile, Louis	Chateaubernard	18/02/2018
SCHIMMEL Carole, Julie épouse ROSSE	Saint-Michel	29/03/ 2018
BISH André, Albert	Saint-Michel	03/09/2018
LAVALETTE, jean, Christian	Chateaubernard	22/12/2018

ACTIVITES des ASSOCIATIONS et de la COMMUNE

L'INTER-ASSOCIATIONS ***: PRESIDENT DANIEL DIAZ***

Contacts : 05 45 81 43 99 ou 06 78 08 90 24
daniel.diaz938@orange.fr

ACTIVITES CULTURELLES de la COMMUNE : adjointe MARTINE BOUILLON
et de la BIBLIOTHEQUE : bibliothècaire NATHALIE HAKEM

A l'heure où tout va trop vite, offrez-vous une parenthèse, une pose à la bibliothèque pour rencontrer, échanger avec d'autres lecteurs ou des auteurs qui se feront un plaisir de vous présenter leurs livres dans des genres littéraires très variés.

Des animations auront lieu tout au long de l'année, nous espérons que vous y viendrez nombreux.

Renseignements : tél : 05.45.36.97.40
E-mail : *bibliothequestbrice@wanadoo.fr*

DATES ANIMATIONS 2019 :

L'atelier des poètes cognaçais a eu lieu le : **Vendredi 22 mars** sur le thème « chemin » et « la beauté » les lectures ont été accompagnées d'intermèdes musicaux. Un pot de l'amitié a clôturé la soirée.

Du 13 mai au 18 mai à la bibliothèque :
Exposition de **Patricia MEYLAN-NIFENECKER** « portraits de femmes »

Jeudi 16 mai à 15h00 à la bibliothèque :
Claudine AUBINEAU, auteure de poèmes, romans, contes pour enfants, nouvelles en récits, viendra à notre rencontre pour présenter ses livres et échanger avec les lecteurs.

Jeudi 13 juin à partir de 14h30 à la bibliothèque : le patois est à l'honneur ; il fait parti de notre patrimoine. Le club de patois de Cognac nous contera : « petites histoires de notre cru » en patois. Venez savourer le richesse très imagée des mots de notre terroir. Pour les « non initiés » un résumé en français précèdera la lecture des textes.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre : **JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE**

En avant première « Ballade contée » le samedi 21 septembre à partir de 15h00 par Bruno Rousse dit « Nono saute palisse » en français et en patois.

Exposition de peintures de **MANDARINE** à la bibliothèque, artiste talentueuse. Elle nous emmènera dans des paysages qu'elle imagine, des jardins, des villes du bout du monde.

D'autres animations sont prévues, à suivre sur le site pour ces journées : **saint-brice16.fr**

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT BRICE *: PRESIDENT JEAN-MARIE HOFFMANN*

L'année 2018, centenaire de la fin de la Grande Guerre, s'est terminée, par l'exposition à SAINT-BRICE: **3 Communes en 1914 /1918**

Cette exposition relatant les évènements qui ont jalonné la vie de nos 3 villages, au cours des 200 dernières années a été également présentée à BOUTIERS-SAINT-.TROJAN et JULIENNE. Cette exposition a été doublée par celle dédiée au S/Lieutenant Olivier FLORNOY, à ses croquis pris sur le vif dans les tranchées de VERDUN. Les élèves des 3 écoles et plus de 800 personnes ont pu visiter l'exposition.

Montrant l'intérêt qui a été porté à ce type de manifestation de Messieurs les Maires des 3 communes ainsi que le directeur départemental de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) nous ont fait l'honneur d'inaugurer l'exposition.

L'année 2018 s'est terminée par l'Assemblée Générale de l'Amicale et la reconduction du bureau.

L'année 2019: Après nos participations aux différentes manifestations devant le monument aux morts de COGNAC, les Anciens Combattants de SAINT-BRICE ont été présents au congrès départemental qui s'est tenu à la salle des fêtes de MORNAC. Congrès qui s'est terminé par un défilé, précédé de 60 drapeaux. Un repas de 300 convives a clôturé la manifestation. Au cours de ce repas la médaille du mérite fédéral a été décernée à Messieurs Patrick HURAUX et Philippe BIROLLEAU sympathisants de notre Amicale, et chevilles ouvrières de nos expositions. Ils seront également décorés de la médaille d'argent pour encouragement au bien de la Charente le dimanche 19 Mai à 10h dans les salons de la mairie d'ANGOULEME. Monsieur Joseph BAKULA a été décoré de la médaille de L'amitié.

8 Mai 1945 - 8 Mai 2019

Célébrer le 8 Mai c'est notre devoir de conscience de considérer ce jour autrement que comme un jour férié. Ce jour a été adopté comme jour de capitulation de l'armée Allemande en Europe, le conflit s'est poursuivi encore pendant 4 mois dans le Pacifique.

Peu d'entre nous ont entendu les cloches de nos églises annonçant à toute volée la fin de la guerre.

A SAINT-BRICE à l'initiative des Anciens Combattants une messe sera dite à la mémoire des millions de morts à travers le monde, suivie d'un dépôt de gerbes au pied du monument aux morts. Discours de Monsieur le Maire, minute de silence, Marseillaise. Il est de coutume que la municipalité offre le verre de l'amitié.

Un rappel : l'Amicale des Anciens Combattants de SAINT-BRICE a été créée en 1945 par Monsieur Kilian HENNESSY. Ces manifestations ont eu lieu sans cesse depuis cette date.

Jean-Marie Hoffmann, Président de l'Amicale des Anciens Combattants de SAINT-BRICE.

Article de PHILIPPE BIROLLEAU : *Conseiller Municipal*

Jean Claude Blanchon un Saint-Briçois passionné de machines à vapeur :

Amadou Hampâté Bâ a dit : En Afrique, un ancien qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. Chez nous à Saint-Brice le 27 janvier 2019 ce fut le cas, un rêveur de belles mécaniques, un poète de la vapeur, insatiable conteur du temps où le feu et l'eau faisaient tourner les machines, artiste et ingénieur du métal, qui a su arrêter le temps pour ne pas avoir à compter les heures passées, pour construire dans un si petit atelier, des modèles réduits de petites machines fonctionnelles, exposés dans ce petit musée à la porte toujours ouverte pour qui voulait s'émerveiller devant de petites mécaniques dont la précision horlogère faisait briller dans nos yeux, notre âme d'enfant.

Comment une si grande exposition pouvait-elle loger dans un si petit écrin, sans doute est-ce l'apanage d'un grand magicien ! Un homme simple et bon dans la discrétion et la gloire, n'ayant pas d'idéal sacro-saint et pour paraphraser Georges Brassens dans Don Juan « se borne à ne pas trop emmerder ses voisins ».

Mais qui était il ?

Né le 22 mai 1938 ses parents et une partie de sa famille étaient dans le commerce du bois, ce fut là dans les scieries que naîtra cette passion pour la mécanique, et vers 1953 il construit son premier modèle réduit.

Mais sa vie professionnelle interrompera sa passion, reconverti dans la mécanique, puis dans l'électronique, ces années seront pour l'apprentissage de la précision, de la minutie, ses livres de chevet, les traités de la mécanique.

En 1983, un problème de santé interrompt sa vie professionnelle, la passion du rêveur va envahir sa vie, à un tel point que le temps laissera sa place à la connaissance, à l'échange, le moindre détail doit être parfait, le plus petit rivet ou écrou doit avoir sa place, et s'il doit être à quatre pans ne jamais le remplacer par un six pans d'une autre époque, même de moins d'un millimètre un rivet de chaudronnier n'est pas un rivet tête demi-ronde encore moins une tête plate ou un fraisé de 78°.

Cette précision a fait de Jean-Claude un expert, un maître, et 33 000 heures plus tard comme il aimait le dire, plus si l'on considère que ce sont les chiffres qu'il donnait en 2010, pendant les visites organisées sur l'animation des journées du patrimoine. Les visiteurs pouvaient admirer une cinquantaine de petites machines, collection qui aujourd'hui a atteint 60 oeuvres.

Véritable histoire de la vapeur de l'**éolipyle** une machine à vapeur à réaction conçue par Héron d'Alexandrie, au premier moteur a explosion. Son œuvre continue à nous faire rêver, ''à rêver pour vivre'' comme le titre d'un petit film que l'on peut voir sur internet ainsi que de nombreux articles et vidéos produits par des admirateurs et amis de Jean-Claude.

AL SAINT-BRICE FOOTBALL : *PRESIDENT FRANCK MEUNIER*

Le samedi 2 juin :

le club organise une journée d'initiation au foot féminin.

Toutes les filles âgées de 5 à 99 ans sont les bienvenues.

Au programme : atelier et plateau découvertes pour les débutantes.

Des tournois U10 – U13 et U14 – U17 seront organisés pour les filles du club.

Restauration sur place le midi. Venez nombreux et nombreuses

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE *: PRESIDENTE MARIE-THERESE ROLLAND*

Nous vous rappelons que 3 cours de gym mixtes sont dispensés à la salle des fêtes de Saint-Brice, à savoir:

- Mardi de 10h30 à 11h30 gym douce avec Karine
- Mardi de 20h à 21h gym tonique avec Sophie
- Mercredi de 10h30 à 11h30 gym douce adaptée avec Marie-Pierre

Aux beaux jours, en mai ou juin, sortie plein air et initiation à la marche nordique au cours du mercredi

On accepte toujours les nouvelles adhésions et pour vous permettre d'apprécier ou pas, le 1er cours d'essai est gratuit en vous rendant à la salle des fêtes au cours de votre choix.

Si vous êtes intéressé, la cotisation s'élève à **6€ par mois,** plus le montant forfaitaire de **l'assurance de 25€** si vous n'êtes pas encore adhérent (e) FEPGV.

La saison 2018/2019 se terminera fin juin 2019 pour reprendre en septembre 2019.
Si besoin, personnes à contacter Marie-Thérèse ROLLAND au 06.70.42.84.13 ou Françoise JACQUOT au 07.61.93.87.28
Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux participants.
Le Bureau

ASSOCIATION LAÏ MUOÏ : *PRESIDENT GREGORY RIGAUD*

Art martial de self défense, cette discipline est ouverte à toutes et à tous à partir de 10 ans
Le but est d'apprendre des gestes simples, efficaces dans des situations d'agressions différentes (à main nue, avec armes ...).

Date à retenir : le Jeudi 13 Juin passage de grade

Ce seront les premières ceintures passées en Charente. Les licenciés pour le passage de la ceinture jaune devront présenter: 2 katas, 10 techniques de combats et effectuer 2 combats selon les règles de boxe pieds/poings.

Horaires d'entrainements: lundi de 18h30 à 20h30 et Jeudi de 19h00 à 21h00
Renseignement et inscriptions: Grégory Rigaud : 06.29.97.21.58 - laimuoisaintbrice@gmail.com
Facebook: https://www.facebook.com/laimuoisaintbrice/

LA BOULE SAINT-BRICOISE *: PRESIDENT PIERRE BARDET*

Le 19 mars 2019 a eu lieu au club l'assemblée générale, 28 membres présents, bilan financier satisfaisant. Le repas de Noël 2018 ainsi que les repas mensuels, très appréciés.

2019 : **2 Déplacements sont prévus**

Le samedi 22 juin : TOURNOI DU CLUB

Nous avons rendu hommage à notre ami GUY BOURREAU et regrettons le départ de HAYNES en ANGLETERRE pour BREXIT

PARENTS D'ELEVES ***: PRESIDENTE VIRGINIE CHAMBORD***

Les animations de l'Association des Parents d'Elèves de Saint-Brice et Julienne (APE)

L'année scolaire a bien commencée, surtout pour le mois de décembre qui a été très fructueux pour les parents d'élèves.

La vente des chocolats s'est bien déroulée, nous remercions les participants, parents, adultes de l'école et bibliothécaire. Les 25 commandes nous ont permis d'obtenir un bénéfice de 300€. Les 4 meilleurs vendeurs ont reçu un cadeau.
La fête des affreux a permis aux enfants d'acheter les créations réalisées avec les enseignants et de nous régaler avec leurs chansons sur scène, cette soirée s'est terminée de manière festive avec boom et repas.
La bourse à l'enfance Vide Ta Chambre s'est bien déroulée, les salles étaient complètes et malgré le manque de visiteurs, dû aux évènements en France du mois de décembre, l'association en retire un bénéfice satisfaisant. Seul point négatif, la participation de 4 bénévoles seulement pour tout organiser, c'est pour cela que cette action ne sera certainement pas reconduite.
La participation au marché de Noël de Julienne a été aussi une réussite, les parents d'élèves seront certainement présents à nouveau l'année prochaine. Merci aux parents qui ont garni le stand de meringues, gâteaux,….
Les parents d'élèves ont enfin clôturé le mois de Décembre par leur participation aux emballages cadeaux du Centre Culturel Leclerc, que nous remercions pour l'accueil. Une action tout bénéfice qui a très bien fonctionné, nous remercions tous les généreux donateurs.

LES ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION

L'association des parents d'élèves est malheureusement obligée de réduire son nombre d'animations par manque de bénévoles.
Pour la fin de l'année seront organisées :
- la chasse aux œufs de Pâques, avec éventuellement un goûter et un atelier de créations
- la vente d'un objet avec les dessins des élèves de l'école.
- la traditionnelle kermesse de fin d'année avec son magnifique spectacle préparé par les enseignants des écoles.

POUR LES ENFANTS

Pour compléter les vélos, tricycle et trottinette achetés pour la cour d'école des maternelles, l'APE a offert des jeux pour les deux cours d'école des classes de primaire (échasses, kit de cirque, ballons, cible géante, jeu de dames géantes, buts de foot,…)
Le financement total d'une sortie au cinéma de Cognac pour toute l'école , film choisi par le corps enseignant : Astérix et le secret de la potion magique.

Les sapins de Noël, comme chaque année, ont été remplis de jeux éducatifs pour les classes, choisis par les enseignants. Les enfants ont pu ouvrir leur cadeaux en classe avant de partir en vacances.
Les actions permettent aussi de prévoir le prochain grand voyage de 2020.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE DE CHATRES : *PRESIDENT GUILLAUME de JARNAC*

Une Chasse aux trésors (divers jeux et surprises) organisée à Châtres par Fleur Leach avec l'appui d'une dizaine de membres de l'association, destinée aux enfants des écoles de Saint-Brice, Boutiers, Nercillac, Bourg-Charente.

le samedi 8 juin de 15h00 à 18h00

ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE : *PRESIDENTE CATHERINE SMITH*

2018 (deuxième semestre)

Pendant les Journées Européennes du Patrimoine, du **15 au 16 septembre**, notre église a été ouverte au public pour l'exposition de 77 dessins et aquarelles d'Olivier Flornoy sur la guerre 1914-1918.
Cette très belle exposition, pensée et réalisée par Philippe Birolleau assisté de Jean-Claude Murier et Patrick Huraux, a été riche en découvertes et remporté un vif succès.

Le **14 décembre** à 19h30, en étroite collaboration avec le Comité du Jumelage qui en avait eu l'initiative et l'Inter-associations, nous avons reçu la chorale *Gospel en Borderies*. A la suite du concert, nous nous sommes tous retrouvés dans la salle municipale pour un verre de vin chaud et des canapés salés et sucrés. Les chanteurs de *Gospel en Borderies* se sont alors joints à nous pour quelques chants de Noël, classiques et connus de tous, et ainsi clôturer une très agréable soirée de cette période de l'Avent. Le concert était gratuit pour encourager la plus grande participation possible et favoriser le lien social.

2019
Il a été décidé lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 15 février 2019 de maintenir la cotisation à 5 euros pour que le montant ne soit pas un obstacle à l'adhésion d'un plus grand nombre de Saint-Briçois/e/s
Nous étions *59* en 2018 et souhaiterions atteindre le seuil des *70* adhérents en 2019.

La cotisation peut être payée par chèque établi au nom de l'association des Amis de l'Eglise de Saint-Brice ou en espèces à : Marie-Hélène Morrisson
54, route de La Maurie
16100 Saint-Brice
accompagnée d'un petit mot indiquant votre nom et votre adresse.

Nous avons envisagé de gros projets pour cette année 2019 et **nous avons besoin de vous** :

1) **Fresque de Monsieur Olivier Flornoy. Son classement** au titre des monuments historiques
Monsieur Flornoy a réalisé en 1928 les dessins pour 8 vitraux de l'église Saint-Jean-Baptiste de Verdun et a utilisé l'un d'entre eux « Le Christ moissonnant dans les champs de blé » pour la peinture marouflée qu'il a réalisée plus tard, dans les années 50, dans le transept nord de notre église.

Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés
Charles Péguy

Catherine Wachs-Genest, conservatrice des Musées de l'Agglo, nous encourage dans ce projet et nous aidera à monter un dossier que nous irons présenter à la DRAC à Poitiers

. Sa restauration (avec l'aval de la DRAC évidemment et sa participation financière)
L'étape du classement franchie (ou bien engagée), nous pourrons envisager la restauration de l'oeuvre de Monsieur Flornoy pour assurer sa pérennité.

Nous devrons faire appel à des spécialistes - peut-être sera-t-il nécessaire de la transférer sur un support plus stable, pour la protéger de l'humidité du mur support.
Ceci aura un coût. Nous ne nous engagerons pas sans devis, sans le soutien financier confirmé de la DRAC, ni sans en référer à la mairie, à la paroisse Saint-Martin en Val-de-Cognac.

Pour abonder le budget de la restauration, nous pourrions faire appel à des donateurs dans le cadre d'une souscription.

Bien que nous ayons chiffré ce poste dans le budget prévisionnel 2019, nous sommes bien conscients qu'un tel projet pourrait déborder sur l'année 2020.

2) Tableau de l'Assomption de Marie

Il sera intéressant de faire évaluer ce tableau (Catherine Wachs-Genest, DRAC) et d'étudier s'il est possible de le déplacer avant d'envisager sa restauration.

3) Sonorisation globale de l'église

Jusqu'à aujourd'hui, nous avons utilisé du matériel de récupération.
Il est temps de demander les conseils de spécialistes pour mettre en place un système qui répondra réellement à nos besoins.

4) Réparation du vitrail au-dessus de l'autel, à gauche

Il est important de réaliser ce travail en respectant l'intégrité physique et esthétique du vitrail.

5) Installation d'une plaque sérigraphiée sur le mur extérieur de l'église (comme à Saint-Antoine, ci-dessous) avec des informations sur son histoire.

L'ÉGLISE
SAINT-ANTOINE
LE CLOCHER DU QUARTIER DU CHAMP DE FOIRE

Nous nous sommes retrouvés pour la messe du mardi 19 mars (solennité de Saint-Joseph) à 18h30.

Et nous nous retrouverons pour la messe du mardi 12 juin à 18h30, suivi d'un moment convivial : vin chaud et amuse-bouches.

Venez nombreux !

CLUB DU 3EME AGE : *PRESIDENTE ODILE RENOU*

Compte-rendu fin d'année 2018 et début année 2019

Jeudi 8 novembre 2018 : Repas « Pot au feu », adhérents et amis ont apprécié cet après-midi de convivialité et de joie.

Dimanche 16 décembre 2018 : Repas « de Noël » concocté par notre fidèle Dominique à la Salle de Gensac-la- Pallue. 140 amis et adhérents étaient présents et ont pu apprécier champagne, gâteaux et cadeaux offerts par le Club et la bonne ambiance assurée par « Diapason ».

Jeudi 24 janvier 2019 : Assemblée Générale et dégustation de la galette des rois. Le Bureau reste inchangé.

Dimanche 10 février 2019 : Repas « Sauce de Pire », très apprécié par les 94 personnes présentes dont certaines ont été surprises par la saveur de ce met pour elles inconnu.

Jeudi 21 mars 2019 : « Sortie en Charente-Maritime » - Visite du Musée à Saint Jean-d'Angély puis du célèbre château à Dompierre puis repas à Villeneuve-la-Contesse animé par Roland notre ami musicien accompagné de Stéphane.

Suite du programme 2019 : inscrivez-vous vite !

Dimanche 28 avril 2019 : « Repas traiteur »

Du 4 mai au 11 mai 2019 : « Semaine de vacances » à Carry le Rouet
(la Côte bleue près de Marseille – entre Provence et Camargue)

Jeudi 6 juin 2019 : « Repas grillades »

Juillet-Août 2019 : Fermeture du Club.

Inscrivez-vous au plus tôt auprès de notre Présidente : Odile RENOU
au 05 45 32 00 42

COMITE DE JUMELAGE : *PRESIDENTE CATHERINE MATTEI*

Le Comité de Jumelage a renouvelé son bureau (voir ci-dessous) et se met en place pour un calendrier d'activités qui débutera par la traditionnelle **Randonnée Gourmande** programmée le **vendredi 14 juin**. Les informations vous seront communiquées par un flyer que vous trouverez dans vos boîtes à lettres environ un mois avant.

D'autres rendez-vous seront proposés ultérieurement, qu'il est encore prématuré d'évoquer. Le temps de la réflexion est nécessaire à la nouvelle équipe...

Pas de rencontre prévue avec nos amis de Radda en 2019.

Composition du bureau :
- Présidente CATHERINE MATTEI
- Vice Président PHILIPPE BIROLLEAU
- Secrétaire RAYMOND BOURINET
- Trésorier JEAN-PIERRE RAFENAUD

ASSOCIATION AMIS LOINTAINS : *PRESIDENTE MARYSE LAINE*

Lors de la dernière assemblée générale d'Amis Lointains, les différents rapports relatifs à l'année 2018 ont été approuvés. Après l'élection des membres du comité directeur, le bureau a été reconduit dans ses fonctions. La cotisation annuelle des adhérents reste fixée à 10 € et le sac de pain à 4 €.

L'acheminement d'un camion devenant compliqué, d'autres formes d'aide ont été envisagées :

- achat d'outils pour l'atelier des handicapés ;
- achat de médicaments pour la population malienne ;
- participation aux transports des colis du Burkina Faso au Mali. En effet, les colis envoyés par conteneur par l'intermédiaire d'une autre structure, début avril et début octobre, chaque année, arrivent au Burkina Faso où un Malien vient les récupérer pour les distribuer au Mali. Il a été décidé d'apporter une aide financière pour couvrir les frais occasionnés par ce transport.

Au cours de la réunion, un Malien, Youssouf Touré, surnommé Bongo (le handicapé en dialecte), président de l'association Groupe d'Appuis pour la Promotion des personnes Handicapées (GAPH) à Sévaré au Mali, a tenu à remercier par téléphone les membres d'Amis Lointains pour les actions menées au Mali. Lui-même en a bénéficié : «Je n'oublie pas que c'est grâce à Amis Lointains si j'ai un fauteuil roulant», reconnaît-il, sans aucune plainte dans ses propos.

Amis Lointains continue à collecter fauteuils roulants pliants, béquilles, lunettes, couches, draps, couvertures, aliments protéinés.... Tous ces produits peuvent bien sûr bénéficier à notre population locale.

Un peu d'histoire de notre commune :

1790 – ELECTION DU PREMIER MAIRE DE SAINT-BRICE CHARENTE.

A l'approche des prochaines élections municipales, penchons-nous un instant sur celui qui fut désigné comme premier magistrat de notre commune.

Rappel :
Le royaume France est en ébullition, la Révolution est en mouvement, la Monarchie vacille :

- Mai 1789 – Etats Généraux.
- 9 juillet – Assemblée Nationale Constituante.
- 13 juillet – Création de la Garde Nationale.
- 14 juillet – Prise de la Bastille.
- 22 juillet - Episode de la Grande Peur.
- 26 août – Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
- 14 décembre 1789 – Décret concernant la constitution des municipalités.

-

Tableau de Jacques-Louis David – Serment du Jeu de Paume – 20 juin 1789

Diverses transformations sont en cours.
Le Peuple par la voix de ses députés réclame plus de « démocratie ».
Le 3 novembre 1789, on décide de procéder à des élections afin de constituer des municipalités.

Le 30 décembre des dispositions sont prises pour la création des municipalités.
« *Suivant la convocation faite par le syndic principal, en vertu des lettres patentes de Sa Majesté, données à Paris au mois de décembre et janvier dernier, qui ordonnent l'exécution, comme Lois du Royaume des décrets de l'Assemblée Nationale des 14, 29 et 30 du dit mois de décembre dernier, pour procéder conformément à eux, à la formation de la municipalité de cette paroisse* ».

L'élection effectuée par les citoyens actifs se déroula selon la règle suivante :
Pour les communes de moins de 500 habitants, on devait désigner :

- 1 maire
- 2 officiers municipaux (échevins)
- 1 procureur
- 1 greffier (ou secrétaire)
- 6 notables.

Si le maire et les officiers municipaux forment le directoire, l'ensemble de la municipalité (directoire) plus les notables constitue le conseil général.
Les officiers municipaux et les notables sont renouvelables par moitié tous les ans, par tirage au sort.
Le maire quant à lui est élu pour deux ans.
Le procureur (ou procureur-syndic) avait pour fonction initiale de veiller à la stricte application des lois, tant par les simples citoyens, que par le personnel administratif élu.

La population de Saint-Brice, selon les données de 1793 semble être de 591 habitants - elle sera néanmoins assimilée au critère des moins de 500.

Le 14 janvier 1790, on définit les conditions pour être citoyen actif :
« *Français ou naturalisés, âgés de 25 ans au moins, compris dans le rôle des impositions, pour une valeur maximum de trois journées de travail* ».

Finalement, l'élection du premier maire de notre commune se déroule le 31 janvier 1790 :
« *Aujourd'huy trente un janvier mil sept cent quatre-vingt- dix nous habitans de la parroisse de Saint Brice Charente sommes assemblée dans* ***la maison commune*** *afin de procéder à la nomination de la municipallité, d'après la convocation quy en fut faitte au prône le 24 janvier dernier par monsieur Gay, curé de la ditte parroisse et à la porte de l'église par affiche et par la lecture que nous a faitte Jean Saboureau des Mulons notre sindic de la proclamation du Roi sur le décret de l'assemblée nationale pour la formation des municipalités et de son instruction des 14 et 18 décembre dernier.*
Nous nous sommes trouvés au nombre de 92 citoyens actifs selon la ditte instruction, avons commencés par procéder à la nomination d'un président et d'un secrétaire par le même scrutin avons fait dépouiller le dit scrutin par les 3 plus anciens dage de l'assemblée et dépouillement fait ; le sieur Léon de Jarnac de Gardépée commandant d'un bataillon de milice nationalle ayant rassemblé plus de voix a été élu président, André Chaillot ayant également eu plus de voix a été élu secrétaire après quoy notre président a presté serment entre les mains de la commune de remplir en fidel citoyen ses fonctions.
D'après cela notre président nous a dit de procéder à la nomination des 3 scrutateurs par un scrutin de liste simple ce que nous avons fait par le dépouillement du scrutin, Isaac Saboureau, Jacques Androu, Jean Saboureau des Mulons ayant rassemblés plus de voix ont été élus scrutateurs.
Ensuite nous avons procédé à la nomination du maire par un scrutin individuel, 57 voix s'étant réunis en faveur du ***sieur de Jarnac de Bellair*** *sur 92 et s'en est trouvé lui seul en avons plus de la moitié par conséquent il a été* ***reconnu maire*** *dès le premier scrutin ; de la même manière avons procédé à la nomination du procureur de la commune par scrutin individuel dépouillement fait par les trois scrutateurs, Jean Saboureau sindic qui s'est trouvé avoir 74 voix sur 92 a été reconnu pour le premier scrutin* ***procureur*** *de la commune.*
Comme il commençait a faire nuit il a été impossible de procéder a la continuation de la ditte assemblée, et de l'avis de la ditte assemblée et de l'avis de la commune le président la remise au mardi 7 heure du matin 2 février 1790 et ont signé de Jarnac de Gardépée président Isaac Saboureau, Jean Saboureau, Jacques Androu scrutateurs et Chaillot secrétaire.
2 février.
Nous étant réunis audit jour dès le matin dans la maison commune au nombre de 87 notre président nous a dit de procéder à la nomination de deux échevins par scrutin ce que nous avons fait et par le dépouillement fait par les trois scrutateurs dudit scrutin, monsieur Gay, prieur de Saint Brice et Douteau ayant rassemblé le plus de voix ont été reconnu ***échevin****, d'après cette nomination notre président nous a dit de procéder à la nomination de* ***6 notables*** *par un seul scrutin de liste ce quayant fait les trois scrutateurs ont fait le dépouillement dudit scrutin par lequel Jean Figeron, Saboureau le Bidon, Pierre de Jarnac, Jean Roy, Jean Renaud, Pierre Chaillot ayant rassemblés plus de la moitié des voix ont été reconnu* ***notables*** *pour former avec le corps municipal le conseil général de la commune*
Ensuite le maire, les deux échevins formant le corps municipal et le procureur de la commune ont prêté serment entre les mains de la commune dans la ditte maison de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution du Royaume d'être fidèle à la Nation, à la loi et au Roi et de bien remplir leurs fonctions : d'après cela le conseil général de la commune s'est assemblé et a nommé pour ***secrétaire greffier*** *André Chaillot lequel a prêté serment de bien remplir ses fonctions et ont signé de Jarnac de Gardépée, J. Sabouraud, Isaac Saboureau, Jacques Androu, Jean Saboureau, procureur de la commune, de Jarnac de Bélair, maire, Gai prieur de Saint Brice, officier municipal, Douteau, échevin, Pierre Chaillot, notable, Jean Figeron, notable, Renaud, notable, Jean Roi, notable, Pierre Saboureau, André Saboureau et André Chaillot, greffier.*
Desquelles assemblées avons dressé le présent procès-verbal, 2 février 1790 et avons ainsi signé Jarnac de Bellair, maire pour 3 mois, Gay, prieur curé de Saint-Brice, échevin, J. Douteau, échevin, J. Sabouraud,

procureur de la commune, de Jarnac, notable, Pierre Chaillot, notable, I. Sabouraud, notable, Jean Figeron, notable, Jean Renaud, notable, J. Roy, notable, P. Sabouraud, A. Sabouraud, J. Sabouraud, Jacques Androu, François Gentis, Geoffroy, F. Gabelloteau, Chapaud, F. Bossuet, Izaac Sabouraud, Jean Mocquet, Jean Gentis, Jean Geay ».

Qui est Henri de Jarnac de Bélair ?
Né à Gardépée le 24 juin 1738, il est baptisé le même jour.
Fils cadet de Jean de Jarnac, sieur de Bélair (1700-1743) et de Marie Catherine de Laborde (1710-1776), il demeure au logis de Bélair (aujourd'hui le Côteau).
Sensible aux idées nouvelles, il est l'un des deux députés élus pour la paroisse de Saint-Brice pour rédiger les « *cahiers de doléances* » en 1789.
Personnage dévot, il fera divers dons à l'église paroissiale.
Pendant son cours mandat, interviendra le 26 février 1790, la création des départements (au nombre de 83).

Contre toute attente, Henri de Jarnac donne sa démission après 6 mois de mandat.
Charge est donc à la municipalité de lui trouver un remplaçant :
« Le 27 juin 1790 après la démission du sieur Henry de Jarnac de Bellair de la mairie, nous habitans de la parroisse de Saint Brice Charente sommes assemblées dans la maison presbiteralle de la même parroisse pour procéder a la nomination d'un nouveau maire d'après la proclamation faitte au prône par messire Gay curé dudit lieu et par Jean Sabouraud procureur de la commune a la porte de léglise dans laquelle assemblée c'est trouvé le nombre de 88 citoyens de la ditte parroisse on na commencé par la nomination du président quy a esté messire Gay curé de la parroisse cy dessus, ensuitte à celle de 3 scrutateurs quy ont été sieur Léon Jarnac de Gardépée, Pierre Chaillot et Louis Figeron dans lesquelles nominations on n'a uzé des formalités suffisante d'après on n'a passé a la nomination du maire avec les mêmes formalitées, ***Jean Figeron*** *ayant obtenu des la première fois la puralité des voix cest a dire de 88 citoyens assemblée, 51 ont esté en sa faveur en vertu de se nombre il a esté proclamé maire, a fait serment d'estre fidelle a la Nation, à la loi et au Roy et de remplir avec fidélité les fonctions de sa charge et comme ledit Figeron estait cy devant notable de la municipallité, il a fallu procédé a la nomination d'un autre notable en conséquence, Jean Bureau de la Mourry ayant esté proposé pour cella a esté reçu unanimement dans l'assemblée par réclamation, il a aussy fait serment de la même manière que le maire le tout consommé, le président de lassemblée a déclaré que ses pouvoirs étaient finis et que le vide de la municipallité estait remplie c'est se qu'il à signé ainsy que les scrutateurs, le corps municipal et autres citoyens, Gay curé de Saint Brice président de lassemblée, Jean Figeron, maire, Pierre Chaillot, notable, Jean Renaud, notable, J. Sabouraud, notable, J. Sabouraud, procureur de la commune, Jean Roy, notable, L. Figeron,*
P. Richard et A. Chaillot, greffier ».

A la fin de sa vie, Henri de Jarnac deviendra régisseur du château et des terres de Saint-Trojan et résidera audit logis noble.
Il décèdera sans alliance à Saint-Trojan le 28 juin 1800.

Voici la brève histoire de notre premier maire.

Article de patrick HURAUX

RENSEIGNEMENTS UTILES A CONSERVER

RECENSEMENT MILITAIRE :

Depuis la suspension du service national, *le recensement militaire est obligatoire et universel,* concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie de leur domicile sur présentation d'une pièce d'identité nationale. Après la journée :

Défense et Citoyenneté (J.D.C ex J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un Certificat de participation à la J.D.C.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

REGLES de VOISINAGE :

Pour la sécurité des piétons et pour la bonne visibilité des usagers de la route, les propriétaires sont invités à tailler leurs haies à l'aplomb de leur clôture.

L'article 17 de l''arrêté préfectoral du 20 Avril 1999 définit les règles en matière de bruits de voisinage.

Pour les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, les horaires à respecter sont les suivants *:*

Jours ouvrables	8h00 – 12h00	14h30 – 19h30
Samedis	9h00 – 12h00	15h00 – 19h00
Dimanches et jours fériés	10h00 – 12h00	

L'article 15 de ce même arrêté : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Il est également rappelé l'interdiction formelle de faire brûler en agglomération branchages ou autres détritus de jardins. Se rapprocher de la mairie pour les cas particuliers.

RENSEIGNEMENTS UTILES A CONSERVER

GENDARMERIE	17 ou 05.45.82.01.86
www.facebook.com/ Gendarmerie Charente	
POMPIERS	**18** ou **05.45.35.14.83**
SAMU	**15** ou **05.45.36.75.75**
POLE EMPLOI	**3949 ou 05.45.35.86.36**
SOUS PREFECTURE	
Cognac	**05.45.82.00.60**
ASSISTANTE SOCIALE	**05.16.09.51.25**

PAROISSE :	
Père Pierre-Marie Robert	
Père Franck Certin	**05.45.82.05.71**
S P A refuge de Bonbonnet à	
Ars 16130	**05.45.82.74.17**
CALITOM	**n°vert 0.800.500.429**
DECHETTERIE	
Châteaubernard	**05.45.35.98.60**
MAIRIE	**05.45.32.01.03**
Saint-Brice	**Fax 05.45.36.25.03**

Ouverture de la mairie au public :

Le lundi et le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le mardi et le jeudi de 10h00 à 12h00
Fermeture le mercredi.

mairie.saintbrice.16@wanadoo.fr
www.saint-brice16.fr

MD

ECOLE MATERNELLE	**05.45.32.01.10**
ECOLE PRIMAIRE	**05.45.32.02.56**
SALLE MUNCIPALE	**05.45.35.30.09**
BIBLIOTHEQUE	**05.45.36.97.40**
ATELIER COMMUNAL	**05.45.36.24.33**
CANTINE	**05.45.36.08.64**

CALENDRIER COLLECTE DES DECHETS : Conteneurs conformes à la norme NF EN840-1

Le MERCREDI matin : Déchets ménagers courants
Le LUNDI matin : Sacs jaunes (papiers, cartons et certains plastiques et métaux)

1) Pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir du jour de ramassage
2) Pensez à rentrer vos conteneurs le jour du ramassage

Décalage d'une journée du jour de ramassage après un jour férié

L'éclairage public est coupé de 0h à 6h

Si vous constatez des dysfonctionnements, relevez le numéro du poteau, prévenez la Mairie au secrétariat 05.45.32.01.03